



Note de conjoncture

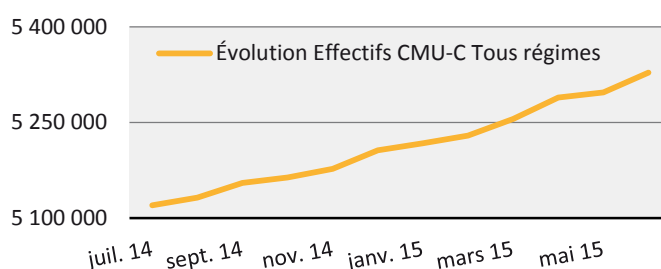
EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 JUIN 2015

Avec 5,33 millions de bénéficiaires estimés au 30 juin 2015, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 4,6 % par rapport à juin 2014, dont 4,7 % en métropole et 3,7 % dans les Dom. Sur le premier semestre 2015, la progression est de 2,3 %, dont 2,4 % en métropole et 1,7 % dans les Dom. Cette évolution est presque de moitié inférieure à celle du premier semestre 2014, mais elle est comparable à celle du second semestre 2014. Pour rappel, la fin du premier semestre 2014 marque la fin de la montée en charge des effets de la mesure de revalorisation exceptionnelle des plafonds au 1^{er} juillet 2013.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 juin 2015			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4 695 748	632 559	5 328 307
Évolution sur 6 mois	2,4%	1,7%	2,3%
Évolution sur un an	4,7%	3,7%	4,6%
Régime général	4 201 418	597 872	4 799 290
Évolution sur 6 mois	2,5%	1,9%	2,4%
Évolution sur un an	4,5%	3,8%	4,5%

*Dont 692 000 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : avril, mai, juin 2015 – Sources : tous régimes

LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 JUIN 2015

Au 30 juin 2015, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire de la CMU-C, au régime général, est de 427 € en ACM*, métropole et Dom, avec une baisse de 0,8 % sur 12 mois, pour une dépense totale de 1 765 M€. La diminution de la dépense moyenne en métropole est de 1,3 % et elle concerne 68 départements, tandis que les Dom sont en croissance de 3,3 %.

Le coût moyen pour la ville, sur l'ensemble du territoire, est de 314 € (- 0,3 % sur 12 mois), il est également de 314 € pour la métropole (- 0,5 %). Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, en métropole, est de 4,6 % en juin 2015.

La baisse est essentiellement portée par le médicament (82 € / - 3,6 %) et les honoraires des généralistes (46 € / - 2,8 %). À l'inverse de la tendance à la baisse, le coût moyen pour les honoraires paramédicaux (26 €) augmente de 4,0 % et celui des dispositifs médicaux (17 €) de 7,6 %. Le coût moyen pour le forfait prothèses auditives (2 €) augmente de 239,9 %, dans la continuité de l'arrêté du 21 mars 2014.

Le coût moyen pour l'hôpital est de 114 € (métropole et Dom). Il baisse de 2,1 % sur 12 mois, dont - 1,0 % pour les prestations hospitalières (84 €) et - 5,1 % pour le forfait journalier d'hébergement (29 €).

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 juin 2015 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 296 006 916 €	7,0%	314 €	-0,3%
Hôpital	469 186 266 €	5,0%	114 €	-2,1%
Total	1 765 193 182 €	6,4%	427 €	-0,8%

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 juin 2015 Métropole				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 120 950 257 €	6,4%	314 €	-0,5%
Hôpital	415 324 147 €	3,3%	116 €	-3,5%
Total	1 536 274 404 €	5,6%	430 €	-1,3%

* ACM : année complète mobile / ** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMUC est gérée par le régime obligatoire (4 132 342 bénéficiaires métropole et Dom et 3 575 409 bénéficiaires en métropole)
Sources : CNAMTS et SLM

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 JUIN 2015

Fin juin 2015, les effectifs de la CMU-B sont de 2,36 millions, métropole et Dom, soit une évolution de 3,7 % sur un an. En l'état actuel du système d'information de la CNAMTS, les effectifs des travailleurs frontaliers en Suisse affiliés à la CMU de base font l'objet d'un suivi spécifique depuis le 1^{er} juin 2014. En se basant sur une requête ponctuelle, réalisée sur les effectifs de la CMU-B à fin juin 2015, il conviendrait d'ajouter 0,15 million au nombre de bénéficiaires décomptés ci-dessus, ce qui permet d'évaluer les effectifs de la CMU-B à un nombre proche de 2,41 millions.

EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 30 JUIN 2015

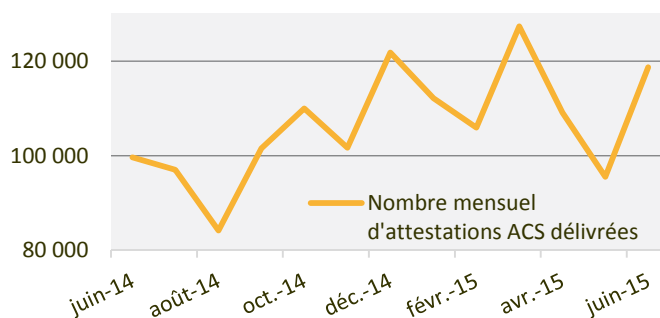
Sur le 1^{er} semestre 2015, on constate une hausse de 14,1 % du nombre de bénéficiaires d'attestations par rapport au 1^{er} semestre 2014. Elle est de + 14,9 % pour la CNAMTS, de + 1,6 % pour le RSI et de + 5,4 % pour la CCMSA. Sur 12 mois, le dispositif compte 1,29 millions de bénéficiaires d'une attestation de droit à l'ACS.

L'évolution du régime général doit être considérée avec prudence dans la mesure où le 1^{er} semestre 2014 avait été particulièrement faible : + 3,0 % (- 11,4 % hors impact du relèvement du plafond au 1^{er} juillet 2013). Pour ce régime, la hausse concerne principalement des renouvellements d'ACS : en nombre de bénéficiaires et sur la période étudiée, la hausse est de 36,2 % sur les renouvellements contre 2,7 % sur les primo demandeurs. La CNAMTS avance que cela est l'effet des plans d'actions menés par les caisses pour conserver les bénéficiaires dont les droits arrivent à échéance. Elle évoque également la résorption du solde conséquent des dossiers en instance au début de l'année 2015.

À fin mai 2015, 0,99 million de personnes ont utilisé leur attestation auprès d'un OC (+ 7,0 % par rapport à fin mai 2014). Le taux d'utilisation des attestations demeure proche de 80 %. L'entrée en vigueur de la réforme de l'ACS au 1^{er} juillet 2015 donnera lieu à des analyses précises sur l'évolution des effectifs ACS au cours des prochains mois.

Mois	Nombre mensuel d'attestations ACS délivrées	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre utilisateurs attestation à cette date
janvier-15	112 140	9,21%	1 211 749	-
février-15	105 910	8,79%	1 220 306	943 036
mars-15	127 404	31,54%	1 250 856	-
avril-15	109 091	13,70%	1 264 000	-
mai-15	95 490	2,10%	1 265 967	984 941
juin-15	118 752	19,17%	1 285 070	-

Sources : Régimes et organismes complémentaires



TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

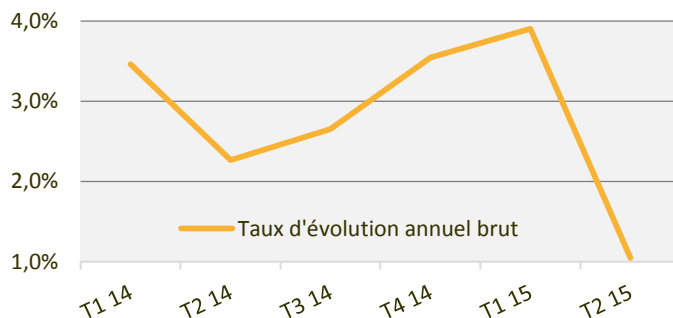
ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

Après un 1^{er} trimestre 2015 en forte hausse de 3,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014 (chiffres bruts), on constate une décélération sur le 2^{ème} trimestre avec une hausse de 1 %. Au global, sur le 1^{er} semestre 2015, l'assiette évolue de + 2,6 %. En année glissante, le montant de l'assiette de la TSA s'élève à 34 milliards d'euros.

	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (K€)	Taux d'évolution annuel (4T N / 4T N-1)	Taux d'évolution trimestriel (T N / T N-1)
T3 14	33 620 060	2,63%	2,65%
T4 14	33 905 290	3,02%	3,55%
T1 15	34 291 431	3,15%	3,90%
T2 15	34 373 343	2,86%	1,05%

Source: Déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution

Compte tenu d'un contexte de concentration, l'analyse des évolutions par nature d'OC s'avère désormais délicate. Par ailleurs, l'évolution moyenne constatée pour l'ensemble des OC (+ 2,6 %) ne reflète pas la dispersion très importante des taux d'évolution des 20 premiers OC cotisants qui représentent 49 % de l'assiette.



Dispersion des taux d'évolution des 20 premiers OC, sur le 1^{er} semestre 2015

